

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

16/11/2016

Dossier complet le

16/11/2016

N° d'enregistrement

2016-4123

1. Intitulé du projet

Réhabilitation du Plan Plage du Gressier et de ses sites périphériques (Accès Cantine Nord et La Jenny).
Réduction des emprises des parkings d'accueil et traitement des sites sauvages
Réhabilitation et protection des milieux dunaires, mise en défens et guidage du public. Reprise et amélioration des équipements d'accueil.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

OFFICE NATIONAL DES FORETS, Agence Landes Nord Aquitaine

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BONNET François, Directeur Agence Landes Nord Aquitaine

RCS / SIRET

6 6 2 | 0 4 3 | 1 1 6 | 0 1 1 0 7 |

Forme juridique

EPIC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
11* Travaux, ouvrages et aménagements dans les espaces remarquables du littoral et visés au b et au d du R. 146-2 du Code de l'urbanisme.	Réduction des emprises et de la capacité de stationnement du site existant, et traitement des sites sauvages périphériques Travaux de restauration dunaire Travaux de réhabilitation des zones de sécurité et de services Reprise des équipements de mise en défens et de guidage du public Amélioration des équipements d'accueil du public

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Projet de réaménagement du site Plan Plage existant du Gressier et de ses sites périphériques (Accès Cantine Nord et La Jenny).

Ce projet prévoit des travaux :

- de réduction générale des emprises du site actuel (capacité actuelle de 3100 places sur une emprise de 250 ha et un linéaire de dune de 2,2 kms, passant après aménagement à 1800 places sur une emprise réduite à 130 ha et un linéaire de dune de 1,2 kms), avec nouvelle organisation du parking, pose barrière bois et callebois, stabilisation des cheminements périphériques en aiguilles de pin)
- de gestion des sites périphériques avec traitement des sites sauvages, pour limiter les risques liés à la baignade dans les secteurs non surveillés (création raquettes de retournement sur les sites de La Jenny et de la Cantine Nord, pose de barrière bois et de panneau d'information pour limiter l'accès)
- de protection et restauration des milieux naturels avec limitation de la dynamique éolienne dunaire dans les secteurs dégradés (remodelages ponctuels, couvertures de branches, plantations et pose de filets brise-vents et îlots de reboisements)
- d'amélioration et reprise du guidage du public afin de favoriser la mise en défens des milieux naturels (rénovation et mise en place de clôtures fils ou ganivelles)
- d'amélioration des équipements d'accueil du public (création d'une aire de dépose des ordures et pôle container, amélioration des équipements sanitaires, amélioration des équipements de pique-nique, création de parking PMR et 2 roues)
- d'amélioration de la circulation sur le site (rénovation de la voirie par reprise des revêtements existants, limitation d'accès camping-car, mise en place portiques et barrières)
- d'amélioration des déplacements doux (reprise piste cyclable existante, création parking vélos, création abri-bus et connexion piétonne, requalification de l'allée centrale entre rond point et accès plage)

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont fixés sur le site Plan Plage du Gressier et les sites périphériques associés de la Jenny et de la Cantine Nord, ils reposeront sur :

- la réhabilitation du milieu dunaire dans les secteurs dégradés,
 - la reprise des équipements de mise en défens et de guidage du public,
 - l'amélioration des équipements d'accueil du public, en prenant en compte les contraintes locales,
 - le traitement des sites sauvages pour limiter les risques liés à la baignade dans les secteurs éloignés de la plage surveillée
- Une réduction générale de l'emprise du site sera réalisée afin de canaliser la fréquentation en période estivale et limiter les pénétrations sauvages au Nord et au Sud de l'accès central du Gressier

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- La protection du milieu naturel et le guidage du public se feront par la pose, la rénovation ou le démontage de clôtures (ganivelles, fils lisses) à l'entrée et le long des cheminements périphériques ainsi qu'en pied de dune, la réhabilitation de cheminements existants, la mise en place d'une signalétique de guidage et d'information
 - Les travaux de restauration dunaire consisteront en la pose de couvertures en branches de pins, de plantations de gourbet ou agropyron, d'écrêtages localisés, de pose de filets brises vents
 - Les travaux d'amélioration de circulation sur le site concerneront la reprise générale des couches de roulement existantes sur le parking du Gressier, la réfection des places de stationnement existantes en écorces de pins et canalisation par pose de plots anti pénétration, l'organisation de la circulation avec guidage et la limitation des accès aux camping cars avec pose de barrières et portiques gabarités
 - La réduction générale de l'emprise du site sera réalisée lors de la pose de barrières démontables (pose estivale), la pose de caillbotis pour améliorer le guidage piéton à travers la dune et la stabilisation des cheminements périphériques en aiguille de pins.
- Les voiries parkings seront réorganisées et améliorées
- Les travaux relatifs à l'amélioration des équipements d'accueil du public se feront par le biais de la création d'une aire de dépose des ordures et d'un pôle containers semi-enterrés, de la création de blocs sanitaires neufs avec fermeture des anciens blocs vétustes, la pose de tables de pique-nique supplémentaires réparties sur le site du Gressier.
- La requalification de l'allée centrale entre le rond point et l'accès plage fera l'objet de traitement paysager avec création de pergolas ombragées et reprise du revêtement de sol et de l'éclairage pour une mise aux normes PMR.
- La création d'un bâtiment pôle d'accueil en ossature bois regroupera les services d'accueil sur cette allée centrale.
- Les travaux de fermeture des sites sauvages seront réalisés avant la saison estivale pour les sites périphériques de La Jenny et de la Cantine Nord avec pose de barrière bois, de panneaux d'information et création de raquettes de retournement (aménagement voirie et implantation de plots anti-pénétration)
 - l'amélioration des déplacements doux concernera la réfection de la piste cyclable existante, la pose de parkings vélo supplémentaires, la connexion avec la nouvelle piste cyclable départementale bourg-littoral, l'amélioration de l'abri-bus et de la connexion piétonne.
- L'étude préalable au réaménagement du site du Plan Plage du Gressier, joint en Annexe n°9 détaille les actions du projet

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet de réaménagement a aussi pour objectif de réduire les coûts d'entretien futurs du site pour les rendre plus supportables par la collectivité, en limitant les longueurs de voirie utilisées et entretenues (fermeture des ailes Nord et Sud du parking existant) et en améliorant leur état, en réduisant le linéaire de dune fréquenté et impacté à protéger, en proposant une alternative de dépôt des ordures ménagères en sortie de parking ("drive poubelles") et en limitant le nombre de poubelles ou containers sur le site.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de permis d'aménager

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande de permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie du site à aménager	Site du Gressier 236 ha Site périphérique de La Jenny 6 ha Site périphérique de la Cantine Nord 8 ha

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Plan Plage du Gressier :
- Site du Gressier
- Site périphérique de La Jenny
- Site périphérique de la Cantine Nord
Commune du Porge

Coordonnées géographiques¹

Long. -1 ° 21' 25 " W

Lat. 44 ° 89' 52" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

Site Plan Plage aménagé sous l'égide de la MIACA en 75-76, réaménagé entre 1982 et 1986.

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Requalification Plan Plage du Gressier qui comporte plusieurs volets répartis sur 1 site principal (Le Gressier) et 2 sites périphériques (La Jenny et la Cantine Nord) :

- Amélioration des équipements d'accueil du public en prenant en compte les contraintes locales
- Réhabilitation du milieu dunaire dans les secteurs dégradés
- Reprise des équipements de mise en défens et de guidage du public en améliorant l'aspect pédagogique
- Traitement des sites sauvages pour limiter les risques liés à la baignade dans les secteurs éloignés de la plage surveillée

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'usage actuel des sols est déjà tourné vers l'accueil du public sur des sites naturels.
 Les parkings et les voies de circulation sont déjà existantes (parking du Gressier).
 Le projet devra permettre de réduire les emprises de parking existantes sur le site du Gressier.
 Les aménagements prévus sur les secteurs périphériques devront également réduire les stationnements sauvages observés sur La Jenny et la Cantine Nord.
 La vocation des sols occupée par des milieux naturels forestiers et dunaires ne sera pas modifiée par les travaux, visant la protection des milieux naturels et le guidage du public.
 L'annexe 9 indique la localisation et la fonction des équipements d'accueil actuels.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le POS est actuellement en révision en vue de sa transformation en PLU.
 Il a été approuvé le 14 juin 1985.
 Des modifications ont été apportées en mai 1990, octobre 1991 et avril 1983.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II N°720008245 "Dunes littorales entre Lacanau et le Cap Ferret"
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune du Porge (33680)
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit N°SIN0000125 "Etangs Girondins"
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 N° FR7200678 "Dunes du littoral Girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux dunaires ont pour objectif l'entretien des habitats naturels des milieux dunaires. Les travaux peuvent occasionner une gêne sonore pour la faune. Les impacts sont potentiellement faibles si les travaux sont réalisés hors période de nidification.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux, pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus, ne devraient pas avoir d'incidences sur la ZNIEFF de type II ainsi que sur les paysages du site inscrit.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux prévus sur le site du Gressier et les sites périphériques de La Jenny et de la Cantine Nord devraient réduire les emprises de stationnements existants au profit de la protection générale des espaces naturels, forestiers et maritimes.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPR incendies de forêt de 2009 fait état d'un niveau d'aléa moyen sur le site du Gressier, de La Jenny et de la Cantine Nord. La Commune du Porge fait l'objet d'un plan de Prévention des Risques Littoraux approuvé.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les nouveaux équipements d'accueil peuvent avoir un impact limité sur le paysage environnant (requalification de l'existant). Cependant, l'impact devrait être faible voire nul en raison de la prise en compte du paysage dans le choix des matériaux et de l'insertion des équipements.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet peut être assimilé à des travaux de restauration et d'entretien et à ce titre (cf. titre IV de l'article R 122-2 du Code de l'environnement), il n'est pas nécessaire qu'il fasse l'objet d'une étude d'impact. De plus, les modalités de réalisation du projet visent à minimiser l'impact paysager et environnemental de celui-ci tout en favorisant la protection générale des milieux et le guidage du public. La réduction générale de l'emprise du parking existant du Gressier et les aménagements visant à limiter les fréquentations sauvages des sites périphériques de La Jenny et de la Cantine Nord constituent des facteurs améliorants en terme d'impact sur les milieux existants.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée :	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Situation foncière et cadastre
Annexe 7 : Zonage Plan Local d'Urbanisme
Annexe 8 : Protections règlementaires
Annexe 9 : Etude préalable à l'aménagement du futur plan plage du Gressier

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Pauze

le,

10 novembre 2016

Signature

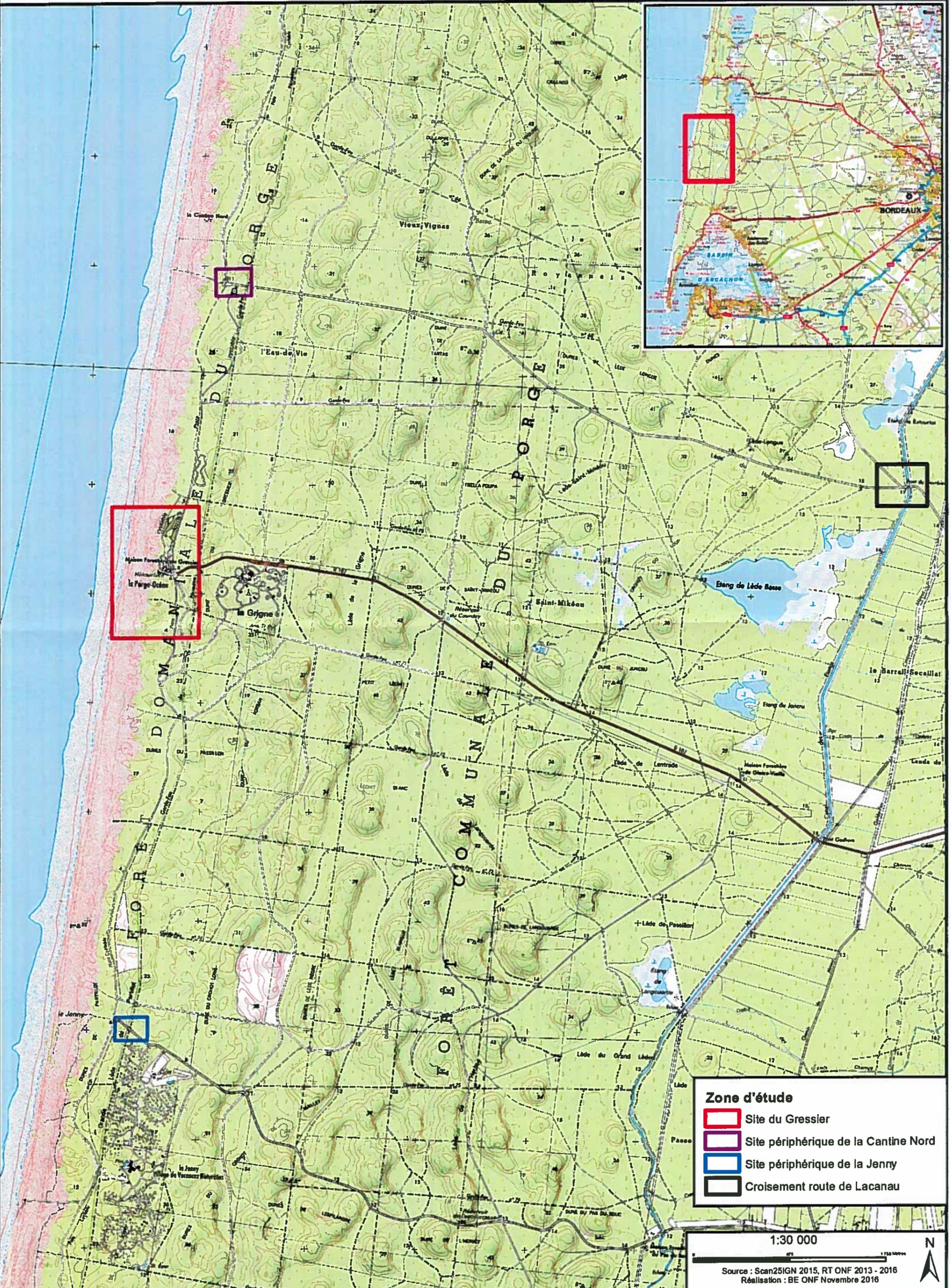


Le Directeur d'Agence

Francis BONNET

Plan Plage du Gressier - Commune du Porge

Annexe 2 : Plan de situation



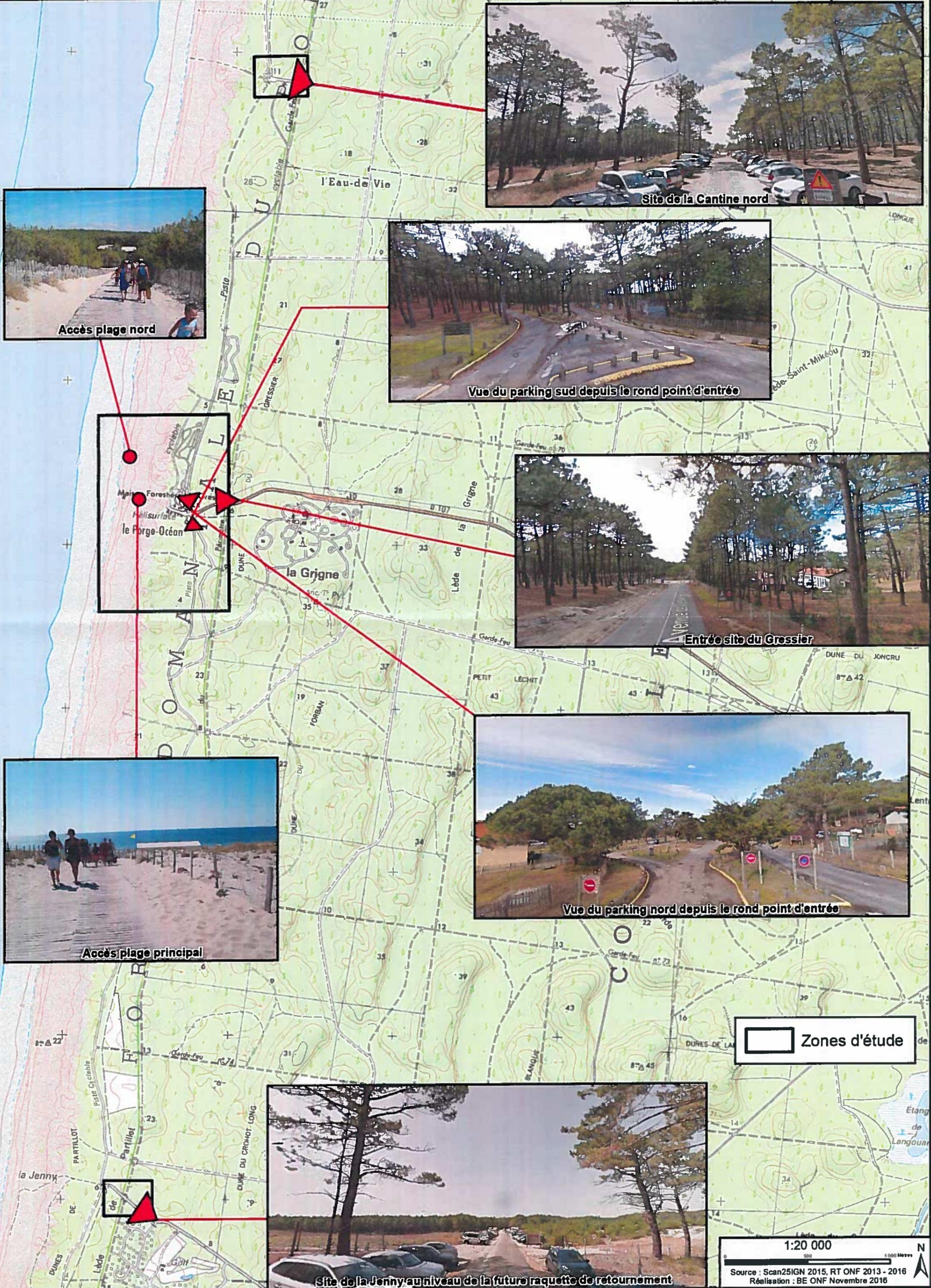
- Zone d'étude**
- Site du Gressier
 - Site périphérique de la Cantine Nord
 - Site périphérique de la Jenny
 - Croisement route de Lacanau

1:30 000

Source : Scan25IGN 2015, RT ONF 2013 - 2016
Réalisation : BE ONF Novembre 2016



Plan Plage du Gressier - Commune du Porge
Annexe 3 : Plan de masse et photos de l'existant



Site de la Cantine nord



Accès plage nord



Vue du parking sud depuis le rond point d'entrée



Entrée site du Gressier



Vue du parking nord depuis le rond point d'entrée



Accès plage principal



Site de la Jenny au niveau de la future raquette de retournement

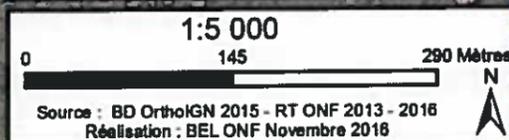
Zones d'étude

Plan Plage du Gressier - Commune du Porge
 Annexe 4 & 5 : 1/Plan des travaux : Protection et restauration des milieux naturels



Clotûres (remplacement et création)

- 3 fils
- Ganimelles
- Traverses
- Ursus

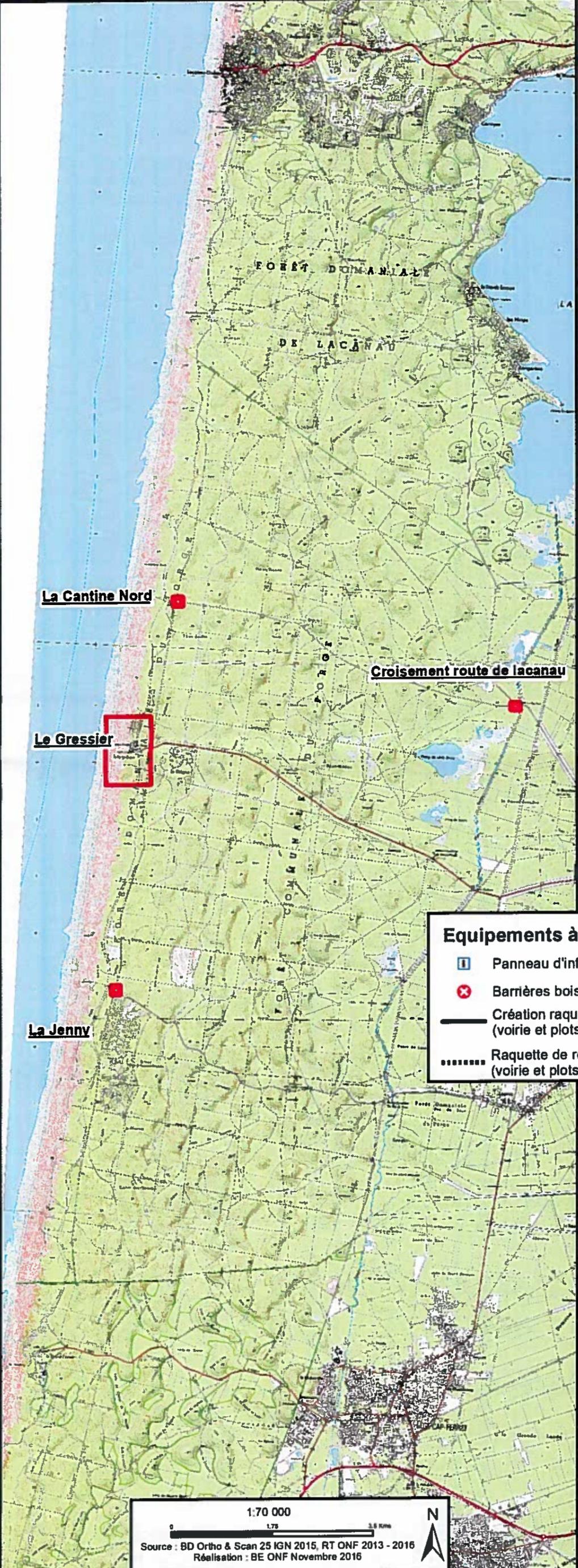


 Travaux dunaires (branchages, écrépages localisés, plantations)

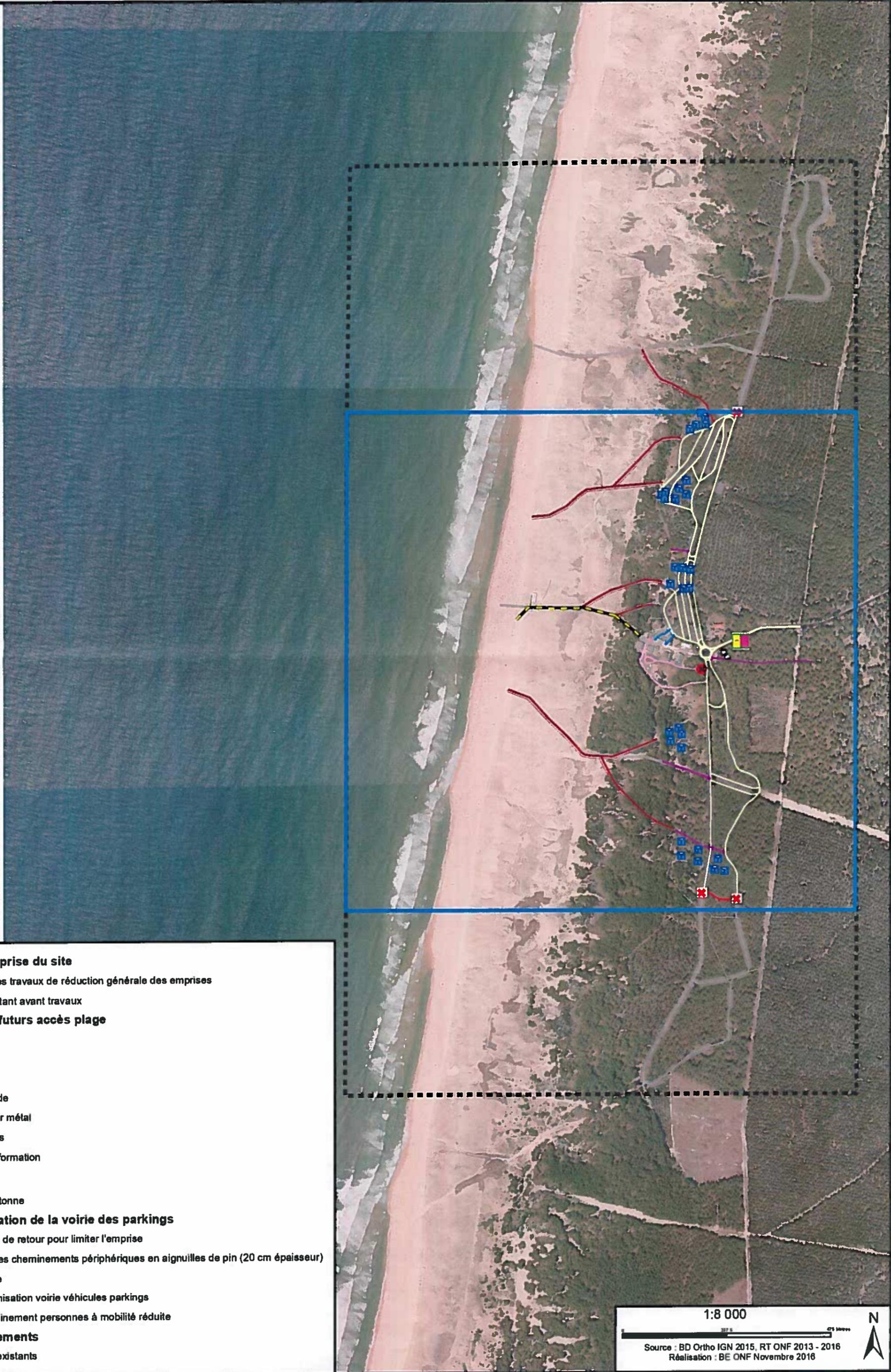


Plan Plage du Gressier - Commune du Porge

Annexe 4 & 5 : 2a/Plan des travaux : Gestion des sites périphériques : La Jenny, la Cantine Nord et croisement route de Lacanau



- Equipements à installer**
- I Panneau d'information bois
 - X Barrières bois coeur métal
 - Création raquettes de retournement (voirie et plots anti pénétration)
 - Raquette de retournement existante (voirie et plots anti pénétration)



Evolution de l'emprise du site

- Périmètre après travaux de réduction générale des emprises
- Périmètre existant avant travaux

Localisation des futurs accès plage

- Grépins
- Caillebotis

Equipements

- Barrières à code
- ✕ Barrières coeur métal
- Tables et bancs
- i Panneaux d'information
- Drive poubelle
- Connexion piétonne

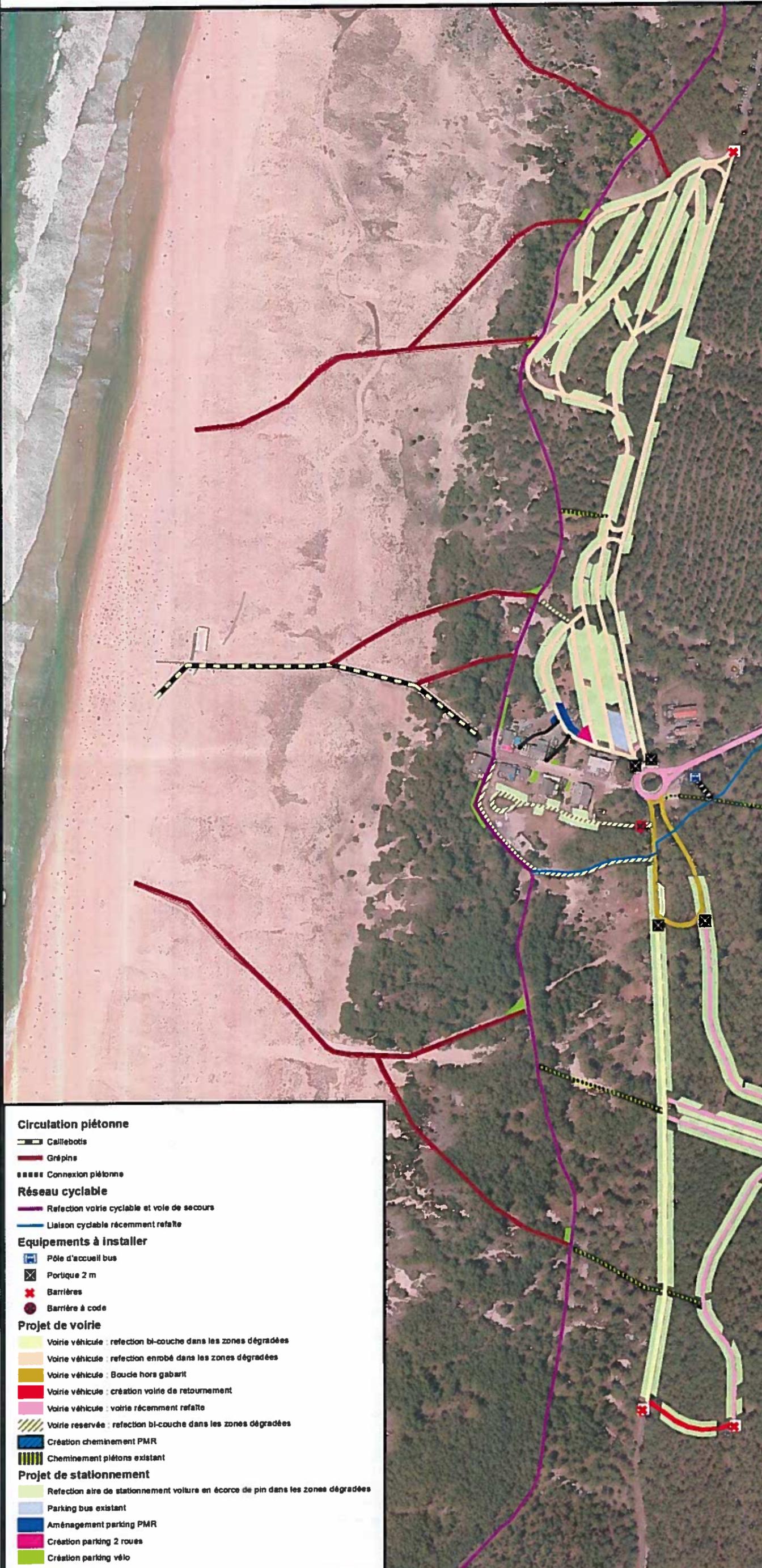
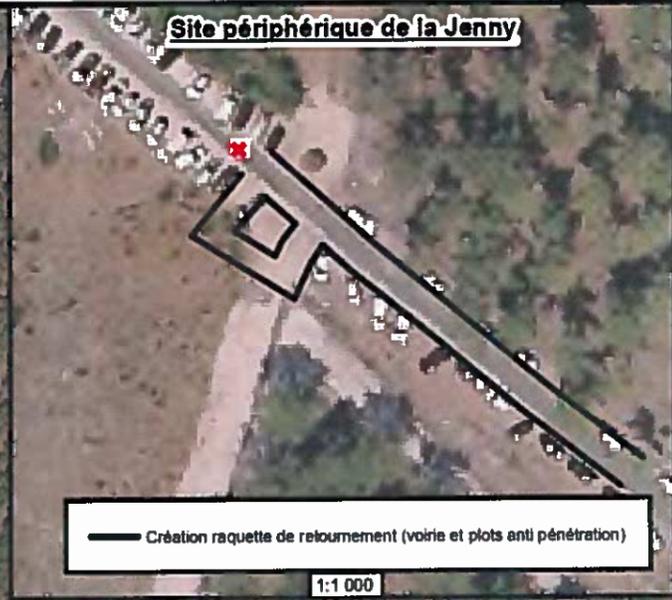
Nouvelle organisation de la voirie des parkings

- Création voirie de retour pour limiter l'emprise
- Stabilisation des cheminements périphériques en aiguilles de pin (20 cm épaisseur)
- Voirie réservée
- Nouvelle organisation voirie véhicules parkings
- Création cheminement personnes à mobilité réduite

Anciens aménagements

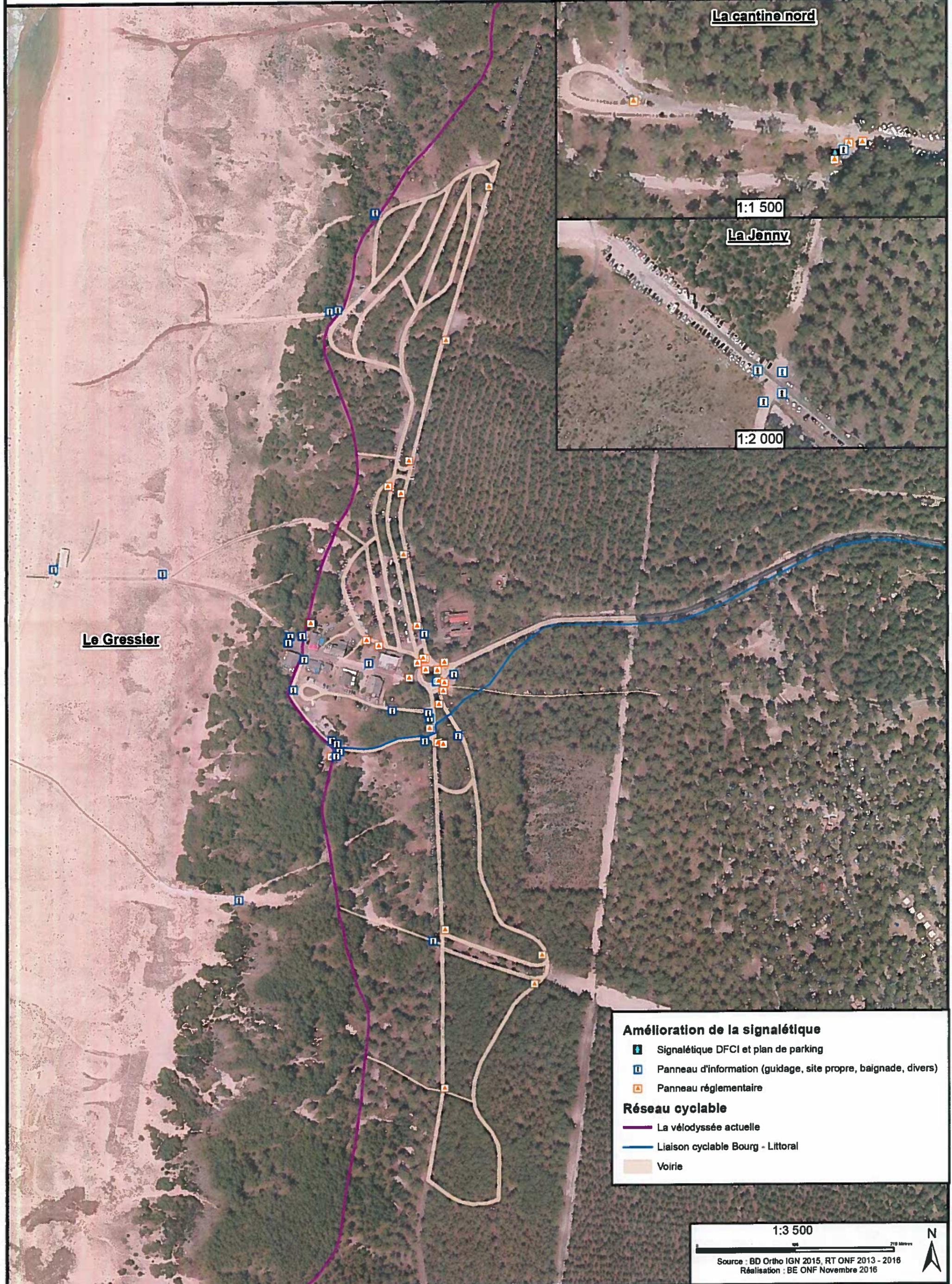
- Equipements existants





- Circulation piétonne**
- Callebotts
 - Grêpins
 - Connexion piétonne
- Réseau cyclable**
- Refection voirie cyclable et voie de secours
 - Liaison cyclable récemment refaite
- Equipements à installer**
- Pôle d'accueil bus
 - Portique 2 m
 - Barrières
 - Barrière à code
- Projet de voirie**
- Voirie véhiculé : refaction bi-couche dans les zones dégradées
 - Voirie véhiculé : refaction enrobé dans les zones dégradées
 - Voirie véhiculé : Bouche hors gabarit
 - Voirie véhiculé : création voirie de retournement
 - Voirie véhiculé : voirie récemment refaite
 - Voirie réservée : refaction bi-couche dans les zones dégradées
 - Création cheminement PMR
 - Cheminement piétons existant
- Projet de stationnement**
- Refaction aire de stationnement voiture en écorce de pin dans les zones dégradées
 - Parking bus existant
 - Aménagement parking PMR
 - Création parking 2 roues
 - Création parking vélo

Plan Plage du Gressier - Commune du Porge
Annexe 4 & 5 : 3a/Plan des travaux : Amélioration de la signalétique



La cantine nord

1:1 500

La Jenny

1:2 000

Le Gressier

Amélioration de la signalétique

-  Signalétique DFCI et plan de parking
-  Panneau d'information (guidage, site propre, baignade, divers)
-  Panneau réglementaire

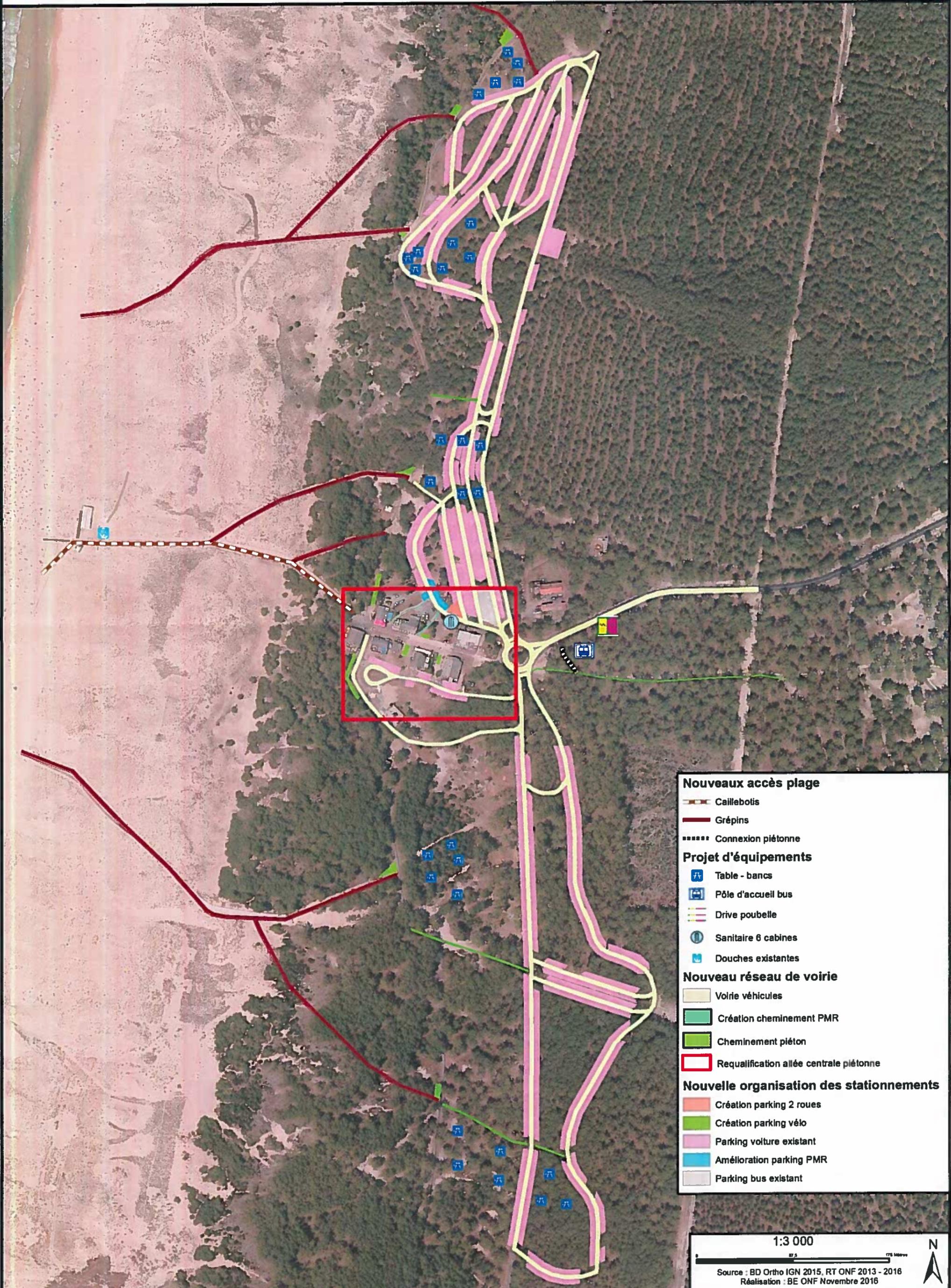
Réseau cyclable

-  La vélodysée actuelle
-  Liaison cyclable Bourg - Littoral
-  Voirie

1:3 500

Source : BD Ortho IGN 2015, RT ONF 2013 - 2016
Réalisation : BE ONF Novembre 2016





Nouveaux accès plage

- Caillebotis
- Grépins
- Connexion piétonne

Projet d'équipements

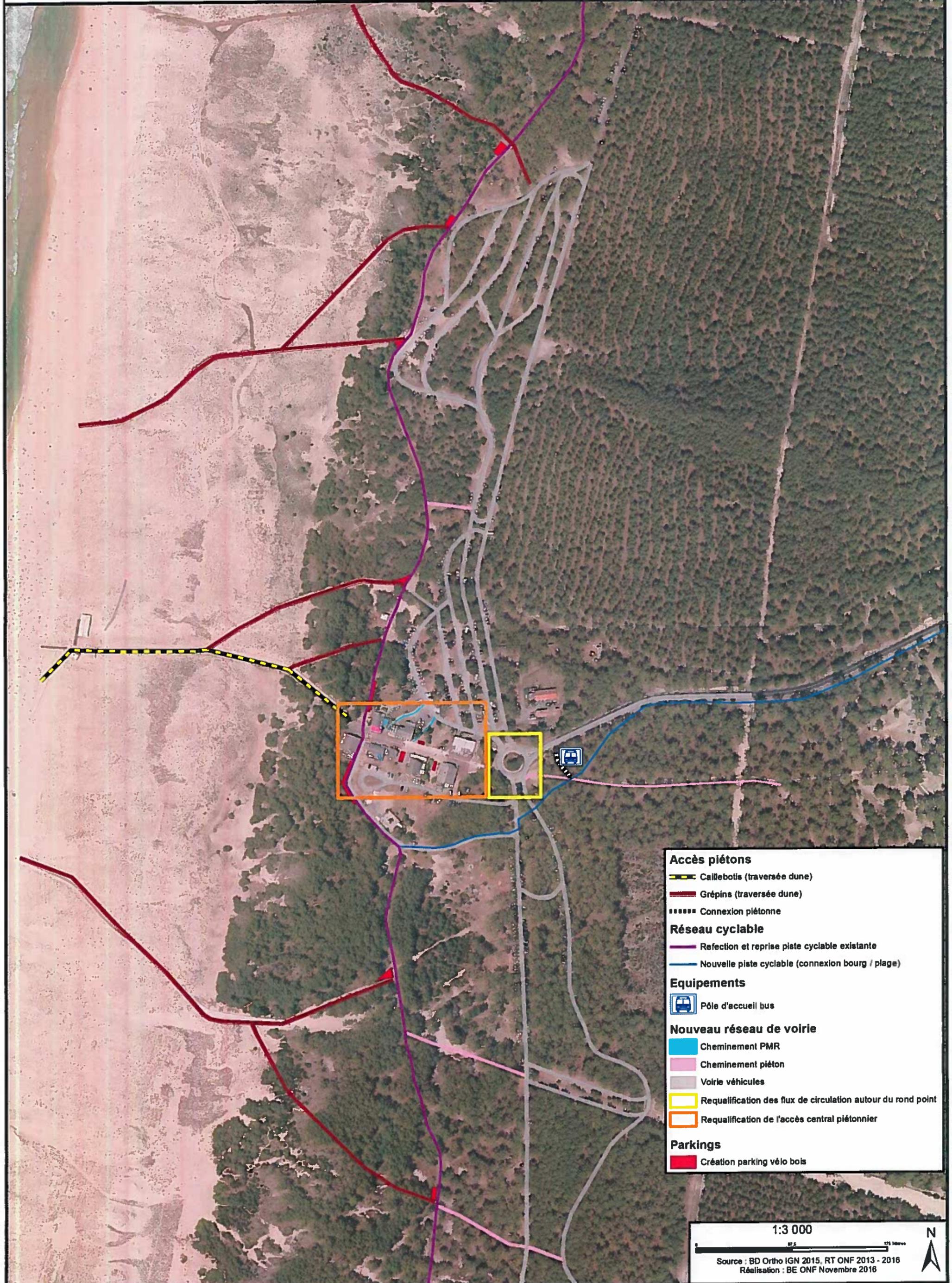
- Table - bancs
- Pôle d'accueil bus
- Drive poubelle
- Sanitaire 6 cabines
- Douches existantes

Nouveau réseau de voirie

- Voie véhicules
- Création cheminement PMR
- Cheminement piéton
- Requalification allée centrale piétonne

Nouvelle organisation des stationnements

- Création parking 2 roues
- Création parking vélo
- Parking voiture existant
- Amélioration parking PMR
- Parking bus existant



Accès piétons

- Caillebotis (traversée dune)
- Grépins (traversée dune)
- Connexion piétonne

Réseau cyclable

- Refection et reprise piste cyclable existante
- Nouvelle piste cyclable (connexion bourg / plage)

Equipements

- Pôle d'accueil bus

Nouveau réseau de voirie

- Cheminement PMR
- Cheminement piéton
- Voirie véhicules
- Requalification des flux de circulation autour du rond point
- Requalification de l'accès central piétonnier

Parkings

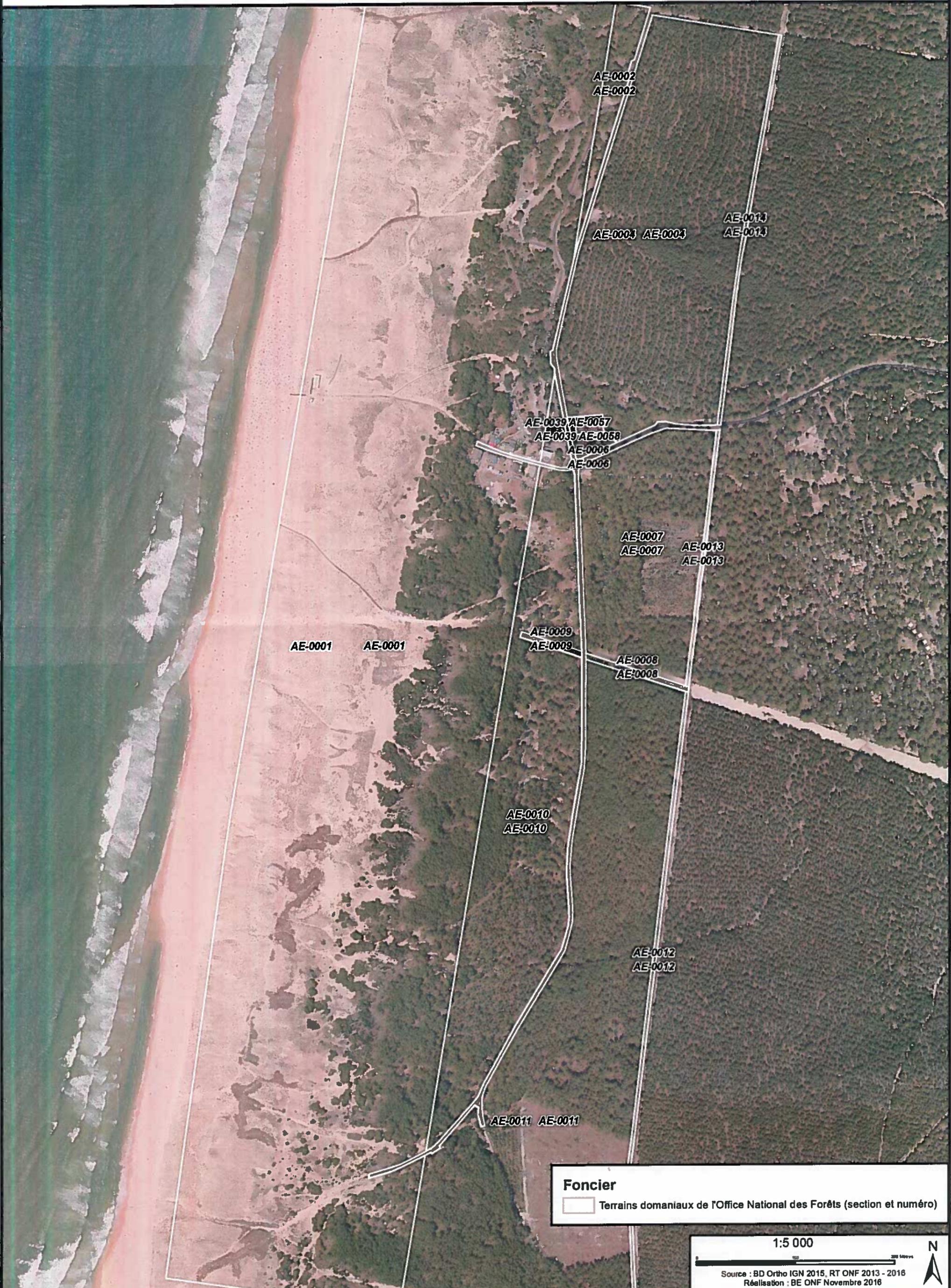
- Création parking vélo bois

1:3 000

Source : BD Ortho IGN 2015, RT ONF 2013 - 2016
 Réalisation : BE ONF Novembre 2016

N

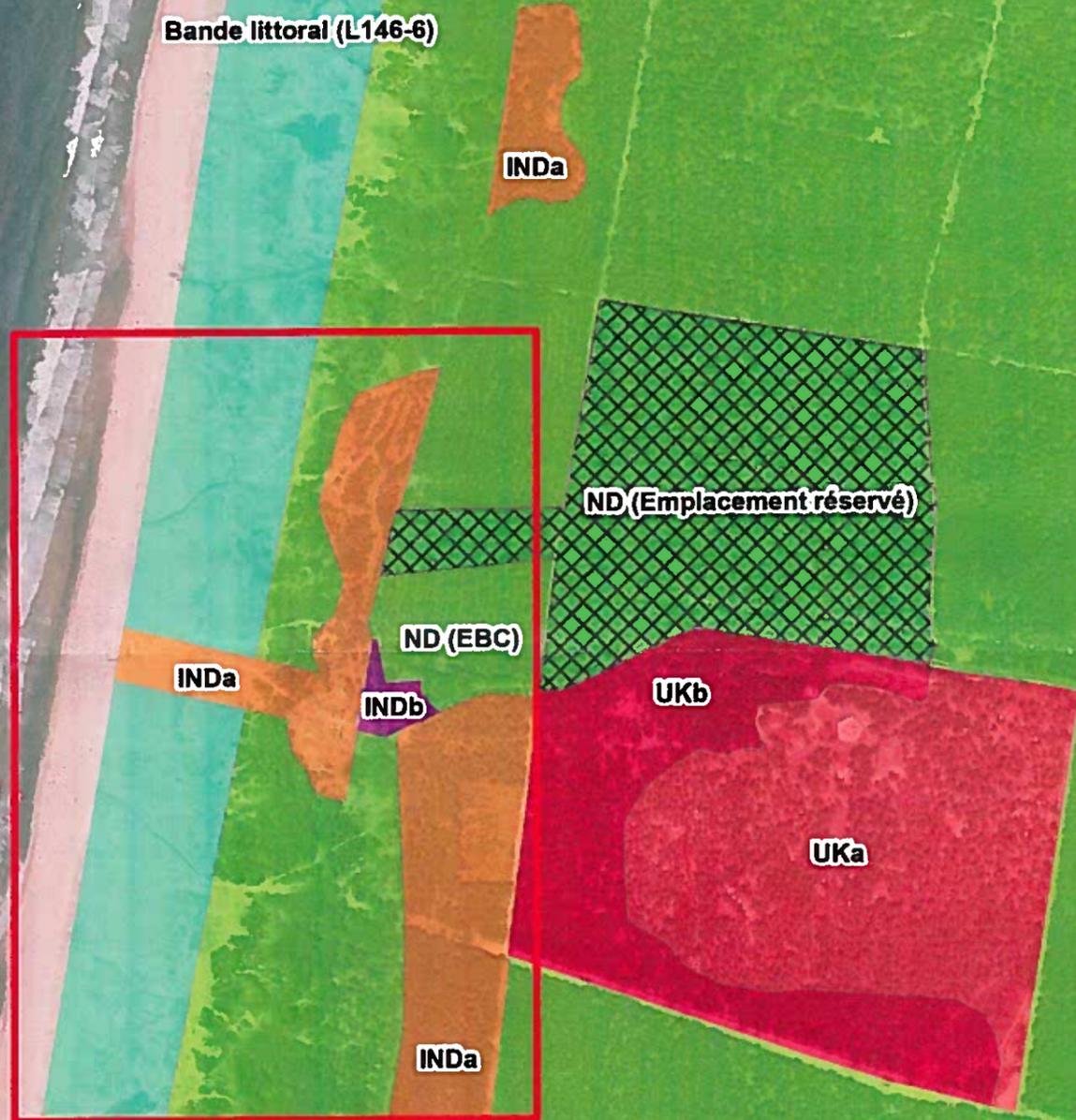
Plan Plage du Gressier - Commune du Porge
Annexe 6 : Analyse du foncier



Foncier
□ Terrains domaniaux de l'Office National des Forêts (section et numéro)

1:5 000

Source : BD Ortho IGN 2015, RT ONF 2013 - 2016
Réalisation : BE ONF Novembre 2016

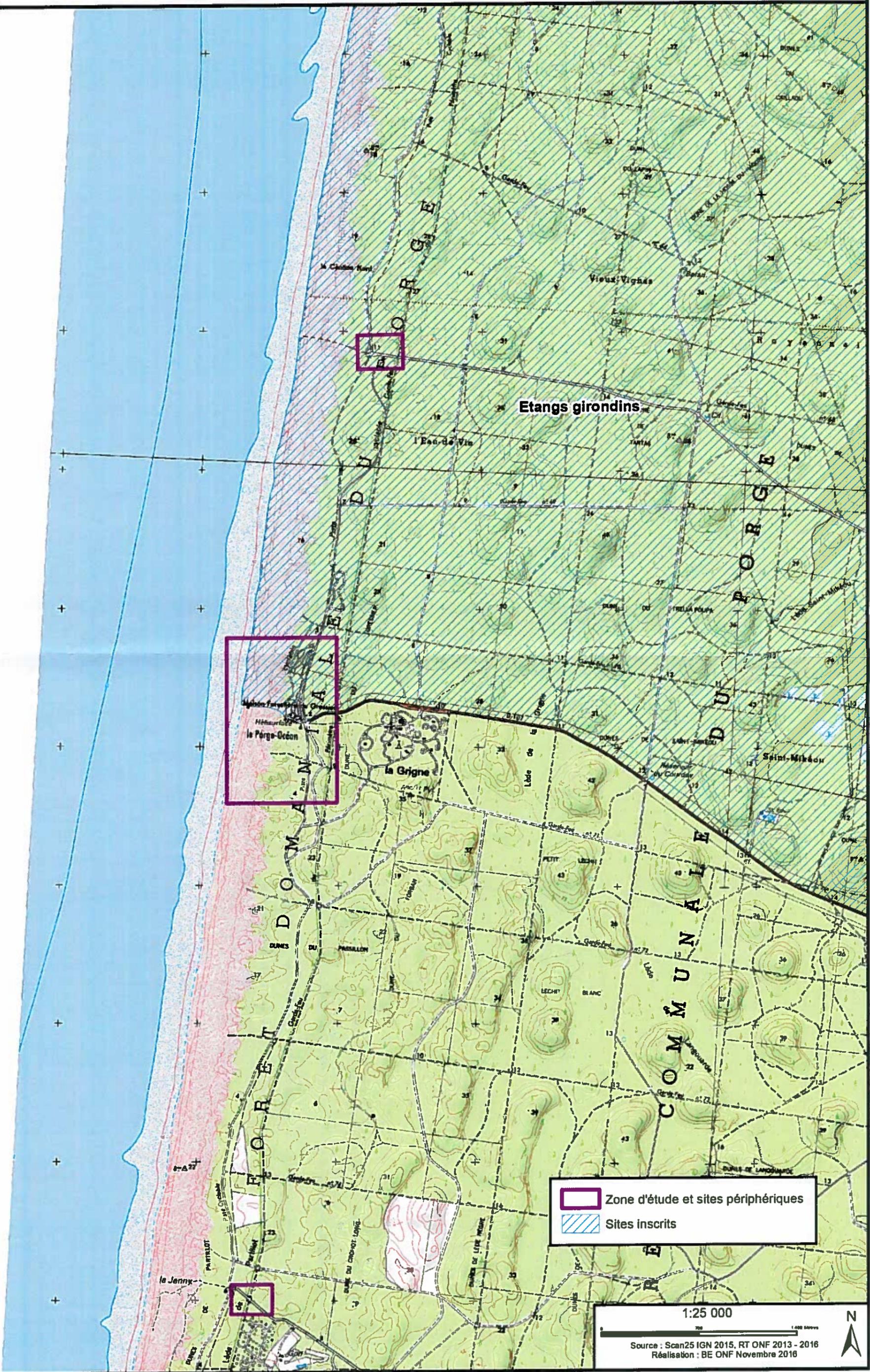


Zone d'étude

Zonage P.O.S

- Bande littoral (L146-6)
- INDa
- INDb
- ND (EBC)
- ND (Emplacement réservé)
- UKa
- UKb

Plan Plage du Gressier - Commune du Porge
Annexe 8 : 2/Localisation des statuts de protection paysagers



 Zone d'étude et sites périphériques
 Sites inscrits

1:25 000
Source : Scan25 IGN 2015, RT ONF 2013 - 2016
Réalisation : BE ONF Novembre 2016